Yves Dassonville, Préfet de région "nous sommes des républicains, donc nous ne sommes pas troublés par les changements de majorité"

vendredi 6 juillet 2012, par lpe

Yves Dassonville, Préfet de la région, avait réuni ce 2 juillet 2012 la plupart des directeurs des services décentralisés de l'Etat : DIRECCTE (Entreprises, Concurrence, Consommation, Travail et Emploi), DREAL (Environnement, logement), DRAC (Culture), DRAAF (Alimentation, agriculture et forêt) et DRJSCS (Jeunesse, sports et cohésion sociale) afin de faire le point sur l'activité 2011 et les dossiers en cours.

Le premier point évoqué fut évidemment celui des élections récentes « *un travail énorme pour les mairies, les préfectures* » a souligné le Préfet ; précisant au passage au sujet de la nouvelle majorité présidentielle « *Nous sommes des républicains donc nous ne sommes pas troublés par les changements de majorité ; sinon, il nous faudrait changer de métier !* »

Concernant la **sécurité**, domaine régalien par excellence, le Préfet a précisé que le Ministre de l'intérieur, Manuel Valls ne semblait pas être un partisan acharné de la politique du chiffre, mais plutôt de la performance et de l'évaluation. Le premier acte du nouveau ministre fut l'abrogation de la circulaire Guéant. « *Ce n'est pas non plus un bouleversement* » précisait Yves Dassonville « *Un regard attentif sera porté à la nature de l'action professionnelle de l'étudiant étranger. Pour lui permettre de rester sur le territoire, cette action devra être en adéquation avec son diplôme*. »

Sur le sujet de l'économie, un *Commissaire au redressement productif* est en cours de nomination dans chaque région. En Poitou-Charentes, c'est **Claude Renard** qui a été nommé. Doté d'une longue expérience auprès des entreprises, notamment industrielles de la région au sein de la DIRECCTE - ex DRIRE-, il aura pour mission principale de venir en aide aux entreprises industrielles en difficultés en mobilisant tous les outils disponibles : Commission des services financiers, CODEFI, audit, rapprochement avec les collectivités locales. « *Je souhaite que le Commissaire au redressement productif travaille en lien étroit avec les sous-préfets qui sont au plus près du terrain* » notait Yves Dassonville.

Sur le chantier de la ligne à grande vitesse, **LGV**, le Préfet a souligné les difficultés rencontrées en matière d'impact sur les propriétaires, l'environnement, la gestion de l'eau « *Ce genre de projet demande autant de compétences techniques que sociologiques* » a t-il noté.
Concernant le dossier de l'eau, justement, revenant sur la sécheresse de 2011, Yves Dassonville a mentionné les difficultés rencontrées pour coordonner une politique homogène de gestion de l'eau entre les départements. Au sujet des cultures, à souligner un dispositif propre à la région : une négociation avec les 4 chambres d'agriculture pour parvenir à un calendrier avec les exploitants agricoles fixant les volumes prélevables.

Ossature de tout projet, le **budget de l'Etat en région** doit aussi être élaboré avec mesure et le Préfet n'a pas manqué de noter que la réorganisation des directions décentralisées de l'Etat en région avaient eu pour effet de regrouper un certain nombre de services (de 59 sites, aujourd'hui 29 seulement), de moyens. Ainsi, rien que pour les loyers versés pour les quelques 47000 m2 de locaux loués (avant le regroupement, 62 000 m2), 1,5 million d'euros sont économisés (2,2 millions d'euros de loyers par an aujourd'hui contre 3,7 auparavant).
Une bonne nouvelle concernant la nouvelle programmation des fonds européens FEDER (2014-2020) ; la région Poitou-Charentes devrait être éligible aux fonds dédiés au « régions de taille intermédiaire » ; une répartition plus équitable des fonds européens en fonction de la taille et du poids économique des régions.

Enfin, concernant la **réforme des collectivités territoriales**, si le statut de conseiller territorial (fusion du Conseiller régional et du conseiller général) semble abandonné, les Pays ne seront plus aidés par l'Etat à partir de 2013 et les projets d'intercommunalités amorcés en 2011 ne semblent pas remis en cause. « *Sur ce point, j'ai laissé faire les élus. A partir du schéma approuvé par eux, il me faudra prendre des arrêtés de périmètre à transmettre pour validation aux communes et syndicats concernés* » précise Yves Dassonville ; également Préfet de la Vienne. Ces modifications territoriales devraient être effectives en janvier 2014.